Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 62 (1965)
Heft: 5

Rubrik: Pratique ou technique apicole ; Échos de partout

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

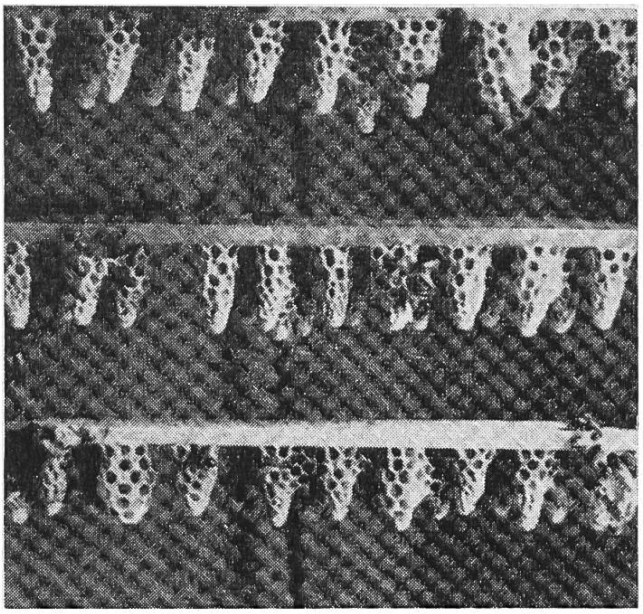

Un beau résultat

larves qu'elles prennent en charge immédiatement. Nous ne laissons pas les abeilles ainsi enfermées trop longtemps et les rendons aussi vite que possible à leurs conditions naturelles. La ruchette d'élevage a pour seul but d'obtenir un grand nombre de cellules. C'est pourquoi, 24 heures après déjà, nous transférons tout le contenu de la ruchette, c'est-à-dire le cadre d'élevage avec les abeilles et les deux autres cadres avec réserves, au milieu de la *ruche-éleveuse*. Nous effectuons cette opération le plus délicatement possible tout en jetant rapidement un regard à l'élevage pour estimer le nombre de cellules élaborées qu'on reconnaît déjà à ce moment-là. La ruche-éleveuse est resserrée, tenue soigneusement au chaud, nourrie sans interruption jusqu'au 10e jour.

(A suivre.)

PRATIQUE OU TECHNIQUE APICOLE

Est-il encore temps de pousser un cri d'alarme ?

Les années commencent à compter et avant de passer sur l'autre rive, je me permets et j'estime qu'il est un devoir d'attirer l'attention sur certains dangers qu'il y a à manipuler les miels d'une manière inconsidérée.

D'abord, n'acceptons pas tout ce qui vient de l'autre côté de l'Atlantique, sans discernement, cela parfois peut nous coûter cher.

Les miels pompés, filtrés à outrance, chauffés, voire surchauffés, perdent pour le moins le 50 % de leur valeur. Il suffit de

faire des comparaisons pour s'en rendre compte. L'arôme, la saveur ont totalement disparu, ces miels sont « tués », ce n'est plus que de la mélasse, me disait C. Bretagne, il y a une vingtaine d'années.

Le 1er août 1963, j'ai eu le plaisir de discuter de ces questions avec un apiculteur de valeur, disparu aujourd'hui et qui a été aussi un ami pendant plus de cinquante ans.

Voici les faits tels qu'ils m'ont été rapportés par cet apiculteur. « Lorsque les Etablissements L. et P. se sont établis dans ma contrée, j'ai perdu une dizaine de bons clients, mais, deux ans après, ils me sont tous revenus, en me disant : « Nous ne voulons plus de miel « pompé ». Ces miels n'ont plus de saveur et nous avons une peine inouïe à les vendre.

Comme il avait eu l'idée de prendre un kilo de cette marchandise et un kilo de son miel, nous avons pu faire la comparaison. Inutile de vous dire que la différence était frappante. C'était comme qui dirait un vin de premier choix comparé avec de la piquette.

N'allez pas croire que j'exagère, ce n'est pas nécessaire.

Non, le miel qui doit être mis sur le marché doit être présenté d'une manière impeccable, pour cela il n'est pas nécessaire de lui faire subir une manipulation désordonnée, de le faire passer dans toute une tuyauterie, dans des bacs, etc., ce qui lui donne un goût de ferraille et qui l'amoindrit à tel point qu'on se demande si c'est encore du miel.

Le miel doit être récolté à sa maturité, sitôt sorti de l'extracteur il doit être filtré et entreposé pendant huit à dix jours dans un clarificateur pour qu'il soit exempt de toute impureté, puis mis en bidons ou directement en bocaux, boîtes, etc., d'un kilo, pas moins.

Tous ces récipients doivent être d'une rigoureuse propreté, fermés hermétiquement et immédiatement de manière que le miel garde toute sa saveur. C'est dans ces conditions que la vente sera facilitée.

Du miel pasteurisé ? Une grave erreur.

Il peut arriver que la critallisation de certains miels soit rapide, celui du colza par exemple, et demandent à être chauffés, mais seulement au bain-marie, dans une eau ne dépassant pas 40° et dans des récipients qui doivent rester fermés de manière à ce que le miel garde toutes ses qualités, vu la composition de ses arômes particuliers. Un miel mis en contact direct avec un corps de chauffe est dévalorisé à 75 %.

J'espère que cet article fera comprendre aux apiculteurs que tout miel brassé, trituré d'une manière exagérée sera et restera un miel quelconque et je sais que les vrais apiculteurs diront que M... a raison.

Ce cri d'alarme est nécessaire avant que nous ne perdions tout le goût du vrai miel et avant surtout que les qualités indiscutables de ce miel tant nécessaire à la santé, ne disparaissent complètement.

L. Mages.

ÉCHOS DE PARTOUT

COLLOQUE INTERNATIONAL DU MARCHÉ COMMUN ET DE L'APIMONDIA

par le Dr Gnadinger, au grand Congrès de l'UNAF à Reims du 2 au 5 septembre 1964

1. — En général.

Il y a, en Allemagne Occidentale, 13 associations des apiculteurs d'importance différente. La plus petite association, celle de Nassau, totalise 864 membres et 8100 colonies ; la plus grande association, Bavière, comprend elle, 36 425 membres et 401 665 colonies.

Les associations d'apiculteurs allemands, ont leur siège aujourd'hui à Syke. Le nombre total des apiculteurs organisés, en Allemagne de l'Ouest, est de l'ordre de 121 069 et le nombre des colonies surveillées de 1 229 743.

Selon toute probabilité, 5 à 7 % des apiculteurs d'Allemagne Fédérale ne font partie d'aucune organisation ; on peut dire que chaque apiculteur s'occupe en moyenne de 10 ruches.

En Allemagne, les apiculteurs sont presque tous amateurs. Les apiculteurs professionnels sont très rares. Il est difficile de donner un chiffre, mais il est vraisemblablement inférieur à 0,5 %. En Allemagne du Nord, où il existe de grandes plaines de bruyère, les apiculteurs sont plus nombreux que dans le sud.

Comme il s'avérait intéressant de savoir quelles professions exerçaient nos membres, nous avons fait des recherches, dans l'association badoise que je dirige. En voici, ci-dessous les résultats :

Propriétaires : 35 % ; Fonctionnaires, employés : 15,2 % ; Ouvriers : 21,5 % ; Artisans : 5,3 % ; Professions libérales : 6,1 % ; Divers (profession inconnue) : 6,9 %.

2. — Production et marché.

Il est connu que la récolte de miel varie au cours des années. Nous pouvons dire que la récolte est en moyenne de 10 kgs de miel par an. Les apiculteurs professionnels demandent, par an

et par ruche, 15 kgs de miel au minimum, il reste à savoir s'ils arrivent à ce résultat.

La récolte des apiculteurs allemands est à peu près de 12 000 tonnes par an. Cela représente seulement 20 à 25 % de la quantité de miel vendue en Allemagne. Nous importons plus de 40 000 tonnes de miel par an en Allemagne de l'Ouest, et presque les 2/3 de l'Amérique du Sud et Centrale, le reste étant importé de l'Europe Orientale, des Etats-Unis et du Canada. 0,5 % seulement est importé des pays du Marché commun.

Dans cette situation qui n'est pas très simple pour les apiculteurs allemands, la question du prix du miel se pose. J'ai calculé que pour tous les miels d'importation, l'importateur devrait payer DM 1,40 par kg. Outre les frais de transport, il y a des frais de douane de 33 % à l'importation des pays n'appartenant pas au Marché commun et, à l'heure actuelle, 24 % à l'importation des pays du Marché commun. Le prix de détail de ces miels importés est de DM 3 à DM 5,60 par kg.

Les apiculteurs allemands ne peuvent pas vendre leur miel à ce prix, car il est inférieur au prix de revient. Ils doivent recevoir DM 6 à DM 9 par kg. En général, cela était possible jusqu'à présent. Nous espérons qu'il en sera de même cette année où la récolte promet d'être bonne. Malgré les offres énormes d'importation à bon marché, nous n'avons eu, jusqu'à présent, aucune difficulté à vendre notre miel à bon prix. Il y a pour cela deux raisons :

a) garantie d'une qualité excellente dans le verre à la marque déposée de la Fédération des Apiculteurs ;

b) la préférence du goût du pays.

Il nous a été dit que, lors des discussions sur le Kennedy-Round, les frais de douanes devaient être, en général, diminués, la Fédération allemande s'est, alors, prononcée contre cette diminution de 3 %.

3. Qualité du miel et contrôle

Comme je l'ai dit plus haut, nous pouvons garder nos prix, qui sont meilleurs que dans les autres pays du Marché commun, mais seulement si nous produisons la meilleure qualité. Le décret du 21.3.1930 a exigé une qualité supérieure du miel allemand. Ce décret, créé par des autorités de l'Etat, fut soutenu par l'organisation des apiculteurs. En 1925, elle créa, pour ses membres, le verre de marque déposée, dont on ne doit se servir qu'avec la banderolle de fermeture. Le verre et la banderolle de fermeture sont de marque déposée.

Seul le miel récolté en Allemagne peut être logé dans ces verres.

A l'aide des numéros imprimés sur les banderoles, le bureau

de la Fédération peut toujours contrôler qui a récolté le miel se trouvant dans le verre. Par l'intermédiaire des différentes associations d'apiculteurs, la Fédération contrôle le marché. Elle fait acheter des verres dans les magasins et les laisse contrôler par un institut central (Landesanstalt für Bienenkunde in Hohenheim). D'autre part, elle contrôle les mielleries sous licence. Les apiculteurs, dont le miel ne répond pas aux exigences de la Fédération quant à la qualité, peuvent être poursuivis, si nécessaire, par la loi. L'expérience a montré que les apiculteurs et les mielleries licenciés, à quelques exceptions, se conforment aux exigences.

Au cours des mois passés, on a souvent discuté d'une nouvelle édition du décret relatif au miel, en rapport avec le Codex Alimentorius Europaensis.

Du fait que les apiculteurs allemands ne peuvent garder leur haut prix qu'en offrant une bonne qualité, vous comprenez que nous devons exiger une qualité supérieure ; les agents de vente de miel allemand sont, heureusement, du même avis.

4. Vente de miel allemand dans l'avenir

Nous pensons pouvoir, pour l'instant, à l'aide des mêmes mesures, concourir avec les miels importés de prix inférieurs. Nous espérons créer des coopératives apicoles. Du fait que, dans le passé, de telles institutions ont été vouées à la ruine, beaucoup sont restés sceptiques. Une coopérative, fondée à Stuttgart, au cours des années passées, a, pour obtenir une mise de fonds, commencé à vendre du sucre d'abeilles et autres articles d'apiculture. Au cours des années à venir, nous formons le projet de créer une miellerie, qui aura pour but, surtout les années de bonnes récoltes, d'acheter le miel et de l'emmagasiner. De cette façon, on pourra faire des offres de commerce plus importantes et plus stables. A l'époque des supermarchés, ceci s'impose nécessairement.

Du fait qu'en 1963, seulement 0,5 % du miel importé venait des pays appartenant au Marché commun, nous n'avons pas eu à craindre l'O.E.E.

Nous ne pouvons pas prévoir quelle sera la situation après l'association de l'Espagne, de la Grèce et de la Turquie. Il se peut que, dans ces pays ainsi qu'en France et en Italie, la production augmente. Naturellement, les apiculteurs allemands n'ont aucun grief contre l'importation de miel venant des pays du Marché commun si, de ce fait, le prix du miel allemand n'est pas abaissé. A la longue, la baisse du prix du miel allemand désavantagerait les apiculteurs des autres pays du Marché commun.

La réclame, pour la consommation du miel allemand, est faite par la Fédération des apiculteurs. Les firmes, qui importent le

miel, font aussi leur réclame, mais cela est avantageux pour le miel allemand. Il est toutefois nécessaire que les deux groupes appliquent la loi du « fair play ».

De toute façon, nous souhaitons que tous les apiculteurs des pays du Marché commun obtiennent un bon prix pour leur miel. La consommation du miel devrait augmenter en France et en Italie ; naturellement, cela ne dépend pas seulement de la réclame, mais aussi de la façon de vivre et du climat.

J'espère vous avoir donné, avec mon petit résumé, une idée de la situation actuelle de l'apiculture et du marché du miel au point de vue allemand.

Extrait de « La Revue française d'apiculture ».

PESÉES ET STATIONS D'OBSERVATIONS

du 11 mars au 10 avril 1965

Alt.	*Station*	*dim.*	*aug.*	*Observations*
357	La Plaine	2,400	—	Magnifique développement des colonies. Premières fleurs sur les cerisiers, et bientôt les dents-de-lion.
480	Payerne I	2,100	—	Du 1.10.64 au 10.3.65 dim. 5 kg. Colonies fortes et régulières. Fait très rare, plusieurs colonies seront prêtes avant la récolte.
480	Payerne II	2,500	—	Bon hivernage, les colonies sont bien développées. Surveillez les réserves de nourriture.
520	Glovelier	8,650	—	Du 1.10.64 au 10.4.65 pas de perte, bon hivernage.
565	Senarclens	1,200	—	Du 1.10.64 au 1.3.65 dim. 4,100 kg. Très bon hivernage, aucune perte, beau développement malgré le retard de la végétation.
595	Ecublens	1,400	—	Belle activité, gros apport de pollen. Forte consommation d'eau par temps favorable, les colonies sont en avance sur la nature.
620	Echallens	8,200	—	Diminution du 1.4.64 au 31.3.65. Beau développement, espoir de récolte.
650	Vuarrengel	3,200	—	Hivernage normal, bon développement, belles plaques de couvain. Tout va bien.
820	Gorgier II	3,200	—	Du 1.10.64 au 1.3.65 dim. 6,100 kg. Bon hivernage, mais l'année est retardée et les abeilles ne trouvent encore que du pollen, faute de fleurs mellifères à cette altitude.
835	Vollèges	6,200	—	Le froid et le mauvais temps ne m'ont pas encore permis de visiter mes colonies pour le moment.
970	Le Locle	2,200	—	Bel aspect extérieur des colonies, gros apports de pollen quand la température est favorable.
1150	Les Caudreys Le Sepey	7,800		Du 1.10.64 au 10.4.65. N'avons pas encore fait de visite, mais tout à l'air de bien aller.